

# Gestion de la paie, novices théorique

---

## Ressources humaines - Théorique

### Objectif :

Être capable d'expliquer et de concevoir la paie de vos agents sans votre logiciel de façon à identifier les éventuels problèmes et appliquer les différentes règles en fonction de la catégorie de vos agents (fonctionnaires, contractuels de droit public, contractuels de droit privé).

### Programme :

- Gérer la paie au sein de votre collectivité
- Comprendre les différentes lignes sur le bulletin de salaire des agents en fonction de leur statut (régime indemnitaire, NBI, congés de maladie ...).
- Les charges sociales : versement des cotisations aux différents caisses, application des taux. Les règles à retenir. Le prélèvement à la source.
- Les indemnités des élus : en principe, les mandats municipaux sont exercés à titre gratuit. Toutefois, pour compenser les charges et les pertes de revenus liées à l'exercice de ces mandats, la loi prévoit une indemnisation pour les maires, les adjoints et certains conseillers municipaux. En comprendre les rouages.

### Durée / Format :

- 6 heures

### Public visé :

- Gestionnaire de paie

### Prérequis :

- Aucun

### Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques par un cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité (exemple des différents bulletins).
- Remise d'un support de formation